

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Mulvihill Premium Yield Fund. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou communiquez avec Gestion de capital Mulvihill Inc. par téléphone au 416 681-3900, par courriel à info@mulvihill.com ou visitez le www.mulvihill.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez vérifier s'il est compatible avec vos autres placements et votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	Le 16 septembre 2022	Gestionnaire du fonds :	Gestion de capital Mulvihill Inc.
Valeur totale du FNB le 31 août 2024 :	47 255 140,99 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de capital Mulvihill Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,17 %	Distributions :	Mensuelles ¹⁾

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2024)		INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2024)	
Symbole boursier :	MPY	Cours du marché :	9,70 \$
Bourse :	Bourse de Toronto	Valeur liquidative :	9,72 \$
Devise :	\$ CA	Écart acheteur-vendeur moyen :	1,39 %
Volume quotidien moyen :	7 058 parts		
Nombre de jours de négociation :	118 jours		

Note :

1) Les distributions sont versées en espèces.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le FNB investira dans un portefeuille géré de façon active qui est composé de titres compris dans l'indice composé S&P/TSX et dans l'indice S&P 500. Le FNB peut également investir dans des fonds d'investissement publics, dont des fonds négociés en bourse et d'autres fonds Mulvihill (mais un maximum de 15 % de la valeur liquidative peut être investi dans des titres d'autres fonds gérés par Mulvihill dans la mesure où les frais ne sont pas doublés), qui procurent une exposition à de tels titres. Le FNB peut également recourir à des instruments dérivés, notamment à des options, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments dérivés, afin de produire un rendement accru qui soit avantageux sur le plan fiscal, de procurer une couverture contre la baisse du cours des titres et contre la fluctuation du change ou de procurer une exposition à des fonds négociés en bourse sans devoir acheter leurs titres.

Le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres parallèlement à d'autres stratégies de placement afin d'accroître les rendements du FNB. Le FNB peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 août 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 août 2024)

Encaisse et court terme	10,2 %
Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF	5,6 %
Banque canadienne impériale de commerce	4,6 %
Mulvihill Canadian Bank Enhanced Yield ETF	4,4 %
Banque Royale du Canada	4,4 %
Constellation Software Inc.	4,1 %
Société Financière Manuvie	3,8 %
Ressources Teck limitée	3,3 %
Broadcom Inc.	2,4 %
Lockheed Martin Corporation	2,4 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	45,2 %
Nombre total de placements	39

Répartition des placements (au 31 août 2024)

Finances	23,6 %
Matériel	16,6 %
Énergie	11,6 %
Technologie	11,4 %
Immobilier	9,4 %
Produits industriels	9,3 %
Soins de santé	8,5 %
Services de communication	5,0 %
Biens de consommation discrétionnaires	2,4 %
Biens de consommation essentiels	2,2 %
Total	100 %

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

La fluctuation du rendement d'un FNB au fil du temps est une façon d'évaluer le risque. Il s'agit de la « volatilité ».

De façon générale, les FNB assortis d'une volatilité élevée produiront des rendements qui fluctueront davantage au fil du temps. Ils risquent habituellement plus de perdre de l'argent, mais ils offrent une possibilité accrue de toucher des rendements élevés. Les FNB assortis d'une faible volatilité ont tendance à produire des rendements qui fluctueront moins au fil du temps. Ils offrent habituellement de faibles rendements, mais risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion de capital Mulvihill Inc. estime que le risque associé à la volatilité du FNB est **faible à moyen**.

Le niveau de risque est fondé sur la fluctuation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il ne prédit pas la volatilité future du FNB. Le niveau de risque peut changer au fil du temps. Un FNB assorti d'un faible niveau de risque peut tout de même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, se reporter à la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du FNB.

AUCUNE GARANTIE

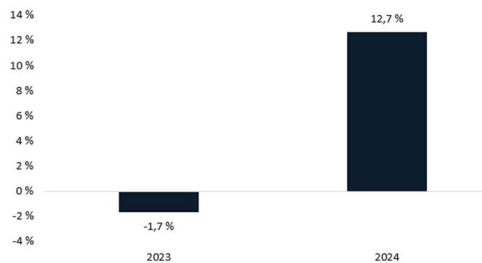
Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours de la dernière année. Le rendement tient compte des frais, lesquels réduisent le rendement du FNB.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Le FNB a perdu de la valeur au cours de la dernière année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce FNB dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce graphique vous indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Trimestre clos le	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
Meilleur rendement	9,87 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait à 1 098,73 \$
Pire rendement	-8,28 %	31 octobre 2023	Votre placement diminuerait à 917,23 \$

Rendement moyen

Le placement d'une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts du FNB depuis sa création vaudrait 1 092 \$ au 31 août 2024. Cela correspond à un rendement annuel composé de 4,9 %.

NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les parts de FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée l'« **écart acheteur- vendeur** ».
- En général, plus cet écart est petit, plus les parts de FNB sont liquides. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les parts de FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

ORDRES

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

MOMENT DE L'OPÉRATION

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Le FNB s'adresse aux investisseurs :

- qui veulent un revenu qui soit avantageux sur le plan fiscal et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'une exposition à des placements dans des émetteurs des marchés boursiers du Canada et des États-Unis;
- qui veulent que des distributions leur soient versées chaque mois;
- qui peuvent tolérer un risque faible à moyen;
- qui sont en mesure d'accepter une certaine fluctuation des rendements;
- qui investissent à long terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais de transactions. Au 30 juin 2024, les frais du FNB correspondaient à 2,69 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'exploitation (y compris les frais d'administration) et de la rémunération au rendement du FNB. Gestion de capital Mulvihill Inc. a renoncé à certains frais du FNB. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du FNB.	0,52 %
Frais du FNB	2,69 %

3. COMMISSIONS DE SUIVI

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Les parts de FNB ne comportent pas de commission de suivi.

4. AUTRES FRAIS

Vous pourriez devoir payer d'autres frais à l'achat, à la détention ou à la vente de parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'administration	Mulvihill peut facturer à un porteur de parts de FNB, à son gré, des frais d'administration correspondant au plus à 0,15 % du produit tiré de l'échange ou du rachat des parts du FNB pour compenser certains coûts d'opérations liés à l'échange ou au rachat de parts du FNB.
Frais liés au rendement	Pour tout trimestre civil, Gestion de capital Mulvihill Inc. a droit à des frais liés au rendement versés par le FNB qui correspondent à 10 % de l'excédent de la valeur liquidative rajustée par part (qui comprend les distributions versées ou devant être versées) à la fin du trimestre civil sur le rendement global mixte de l'indice Cboe S&P 500 BuyWrite Index (en dollars canadiens) et de l'indice S&P/TSX 60 Covered Call 2% OTM Monthly Index (en dollars canadiens) (assorti chacun d'une pondération de 50 %).

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS	Gestion de capital Mulvihill Inc.	Tél. : 416 681-3900
Veuillez communiquer avec Gestion de capital Mulvihill Inc. ou votre représentant pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du FNB et d'autres documents d'information. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents que le FNB doit produire en vertu de la loi.	121 King Street West, Suite 2600 Toronto (Ontario) M5H 3T9	Téléc. : 416 681-3901 www.mulvihill.com info@mulvihill.com